
PANORAMA DE PRESSE MOSELLE ET MADON

09 AVRIL > 22 AVRIL 2024

SOMMAIRE

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MOSELLE ET MADON

(3 articles)



dimanche 14 avril 2024

Tout petits et anciens, partenaires pour passer du bon temps

(161 mots)

Page 6

Cela fait trois fois depuis le début de l'année qu'un groupe d'enfants de la crèche Chalichatons de Chaligny et un groupe d...



mercredi 17 avril 2024

La future piste cyclable passera par le chemin du Coucou

(157 mots)

Page 7

La communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) a organisé une rencontre avec les habitants riverains proches du chemi...



samedi 20 avril 2024
18:38

Communauté de communes Moselle et Madon. Les nouveaux locaux d'Uxello à Messein ont été inaugurés (202 mots)

Page 8

La zone industrielle de Moselle rive gauche connaît un bel essor attirant un nombre croissant d'entreprises désireuses de bénéficier ...

COMMUNES MOSELLE ET MADON

(18 articles)



mardi 9 avril 2024

La bouquinerie solidaire du Secours populaire ouvre ses portes

(457 mots)

Page 10

Ce projet, mûri de longue date, vient de trouver son aboutissement. « Le Secours populaire, c'est l'aide alimentaire, mais ...



mercredi 10 avril 2024

Opération plantation d'arbres pour verdier la commune (300 mots)

Depuis le début de l'année, plus d'une quarantaine de sujets ont été mis en place. Un petit verger a été créé à l'entrée de...

Page 11



mercredi 10 avril 2024

Les taux d'imposition en baisse (79 mots)

Les conseillers se sont réunis pour débattre sur les comptes 2023. ► Le budget a été voté à l'unanimité. ...

Page 12



mercredi 10 avril 2024

Les taux d'imposition ont été fixés (164 mots)

► Constitution de la commission d'appel d'offres : titulaires : Michel Vinck, Pascal Audureau, Vincent Thiriart ; suppléan...

Page 13



jeudi 11 avril 2024

Les taux des taxes locales ont été votés (190 mots)

Le conseil municipal s'est réuni pour prendre des décisions : ► Subventions aux associations : 15 bénéfic...

Page 14



vendredi 12 avril 2024
05:00

Meurthe-et-Moselle. 150 ans de la mine du Val-de-Fer : ancien mineur de fer, Gilbert Parmentier raconte ces années qu'il a tant aimées (931 mots)

A 90 ans, celui qu'on surnomme affectueusement « Patate » est l'un des derniers mineurs du Val-de-Fer encore en vie. Il reste intarissable sur c...

Page 15



vendredi 12 avril 2024

Préserver et valoriser cette épopée minière unique (359 mots)

À la différence de nombreux autres sites industriels, la mine de fer de Neuves-Maisons fait partie du paysage. Surtout, ell...

Page 18



vendredi 12 avril 2024

D'hier à aujourd'hui, le Val-de-Fer en quelques chiffres (209 mots)

La mine de Neuves-Maisons a connu une importante activité. « Entre 500 et 600 mineurs et au total, 750 pers...

Page 19



vendredi 12 avril 2024

Social : le CCAS en action sur plusieurs fronts (217 mots)

L'équipe du CCAS (Centre communal d'action sociale) s'est activée à la préparation des tables qui allaient accueillir les s...

Page 20



samedi 13 avril 2024

Neuves-Maisons d'hier à aujourd'hui : un film immersif fait de témoignages (381 mots)

Ce dimanche de mars restera gravé dans la mémoire de ces habitants de Neuves-Maisons qui ont pu assister à la projection tr...

Page 21



samedi 13 avril 2024

Baisse des taux communaux et vote du budget primitif (463 mots)

Le dernier conseil municipal a mobilisé l'attention des élus pendant plus de 2 heures 30 : ils ont voté le budget 2024 (una...

Page 22



vendredi 12 avril 2024
16:09

Les nouveaux projets prévus en 2024 (56 mots)

Sont votés l'installation de sanitaires et d'un local de restauration au local technique communal, rénovation du terrain de pétanque, sécurisati...

Page 23



dimanche 14 avril 2024

Le conseil municipal vote une baisse des taxes communales (248 mots)

L'heure était aux nouvelles délibérations lors du dernier conseil municipal. Affouages. Le conseil a désigné...

Page 24



mardi 16 avril 2024

Conseil municipal : les taux d'imposition restent inchangés (363 mots)

Jessica Nicolau, première adjointe, a présidé le conseil municipal. Une grande partie de la séance était co...

Page 25



mercredi 17 avril 2024

Le choix du nom de l'esplanade a été révélé (256 mots)

Lors du conseil municipal de Richardménénil, le maire a révélé le nom qui sera attribué à l'esplanade lors de son inauguratio...

Page 26



vendredi 19 avril 2024

Subventions, budget primitif et PLUi au conseil municipal

(219 mots)

Le conseil municipal s'est réuni pour discuter des subventions d'un montant total de 4 000,00 € et du budget primitif 2024 ...

Page 27



samedi 20 avril 2024

Comptes votés à l'unanimité (322 mots)

Le conseil réuni autour du maire, mercredi 12 avril, a examiné les comptes administratifs et de gestion de l'année 2023. Pr...

Page 28



samedi 20 avril 2024

La Croix Blanche, association active et solidaire en assemblée

(258 mots)

Les secouristes de l'association la Croix Blanche ont tenu récemment leur assemblée générale à l'Espace Ariane. Fortement m...

Page 29

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES MOSELLE ET
MADON

DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON – BAINVILLE-SUR-MADON

Tout petits et anciens, partenaires pour passer du bon temps

Cela fait trois fois depuis le début de l'année qu'un groupe d'enfants de la crèche Chalichatons de Chaligny et un groupe de la Maison d'enfants de Neuves-Maisons, des petits de moins de trois ans, se réunissent une matinée par mois à la ludothèque « La Filoche » avec des résidents de l'Ehpad et de l'Unité de soins de longue durée du centre Jacques-Parisot. « Avec les salariés de la ludothèque et de la médiathèque, nous préparons un atelier in-

tergénérationnel : jeux libres, raconte tapis, chants-guitare-yukulélé, pour accompagner les chansons enfantines ou d'autres que les résidents connaissent bien, comme La Java bleue par exemple.

C'est l'occasion de créer des liens entre générations, d'échanger avec humour et tendresse », confie Marie Mirault la responsable de l'équipe d'animation du centre Parisot.

Avec les résidents du Centre, d'autres rencontres avec les enfants sont prévues. ■



Tous les partenaires s'investissent pour la réussite de ces rencontres intergénérationnelles.



La future piste cyclable passera par le chemin du Coucou

La communauté de communes de Moselle et Madon (CCMM) a organisé une rencontre avec les habitants riverains proches du chemin du Coucou. L'objectif principal de cette réunion était de présenter le projet de construction d'une nouvelle piste cyclable, s'inscrivant dans la continuité de celle récemment ouverte entre Maron et la gare de Neuves-Maisons.

Ce nouveau tronçon de voie cyclable offrira une connexion accrue entre

les différentes localités traversées. En effet, il permettra de relier Maron à Brabois.

Cette initiative vise également à améliorer l'expérience des cyclistes et des piétons en leur offrant un itinéraire sécurisé et agréable. « L'actuel chemin du Coucou sera entièrement réaménagé pour devenir une piste praticable, accessible aux cyclistes et aux piétons », a expliqué Sandrine Lambert, vice-présidente de la CCMM. ■



La carte de la future piste cyclable reliant Neuves-Maisons à Brabois a été présentée aux riverains du chemin du Coucou.



Communauté de communes Moselle et Madon. Les nouveaux locaux d'Uxello à Messein ont été inaugurés



Les dirigeants d'Uxello ont coupé le ruban en présence notamment de Filipe Pinho, président de la CCMM. - Les dirigeants d'Uxello ont coupé le ruban en présence notamment de Filipe Pinho, président de la CCMM.

La zone industrielle de Moselle rive gauche connaît un bel essor attirant un nombre croissant d'entreprises désireuses de bénéficier de ses avantages stratégiques. Située au cœur de Moselle et Madon, cette zone devient un pôle économique majeur dans la région.

L'inauguration des nouveaux locaux d'Uxello, leader français de la protection incendie, dans cette zone industrielle, montre l'attrait grandissant qu'elle exerce sur les entreprises. La présence de Filipe Pinho, président de la communauté de communes de Moselle et Madon, témoigne de l'importance de cet événement pour la communauté locale et de son soutien au développement économique du territoire.

Filipe Pinho a exprimé sa satisfaction quant à l'installation d'Uxello dans la zone industrielle de Moselle rive gauche. Dans son discours, il a souligné l'impact positif que cette entreprise de renom aura sur l'économie locale en dynamisant le tissu économique du territoire.

Uxello est un leader français de la protection incendie, né en 2013 de la volonté de Vinci Energies. Avec plus de 40 implantations à travers la France, l'entreprise offre des solutions sur mesure pour la protection des personnes et des biens.

La zone industrielle de Moselle rive gauche confirme son statut de hub économique en plein essor et témoigne de son potentiel pour accueillir de nouvelles entreprises.



**COMMUNES MOSELLE ET
MADON**

DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-NEUVES-MAISONS

La bouquinerie solidaire du Secours populaire ouvre ses portes

Un local clair, lumineux, chaleureux, des étagères blanches chargées de livres quasi neufs à prix défiant toute concurrence, une quinzaine de bénévoles qui vous accueilleront avec le sourire : c'est la bouquinerie solidaire que le Secours populaire de Neuves-Maisons va ouvrir le 13 avril.

Ce projet, mûri de longue date, vient de trouver son aboutissement. « Le Secours populaire, c'est l'aide alimentaire, mais c'est aussi l'éducation populaire », souligne la secrétaire générale du comité local, Jocelyne Dias.

La réussite de ce projet est le fruit des efforts des bénévoles et de la solidarité qu'ils ont rencontrée. Le local, au 38 bis rue Aristide-Briand, a été prêté par Martine Théate. « Contre rénovation et entretien », précise-t-elle. C'est l'ancien magasin de son mari, menuisier, décédé il y a quelques années. « Je suis la plus heureuse de voir ce qu'ils en ont fait ! »

En vitrine, une belle vitrophanie, conçue et réalisée par le gendre d'une bénévole, imprimée à tarifs réduits grâce aux bons plans d'une autre. Peinture, sols, électricité sont entièrement refaits par les adhérents.

Les présentoirs proviennent du Hall du Livre

Si les étagères ont été achetées « avec le revenu de nos activités », précise Jocelyne Dias, en revanche les présentoirs proviennent du Hall du Livre. « Quand ils ont déménagé, on leur a expliqué notre projet, ils nous ont dit de venir. On a chargé la camionnette avec ce qu'ils nous ont donné. » Les confortables sièges ont été récupérés lors de la fermeture d'une entreprise locale. « Et tous les livres qu'on vend nous sont donnés grâce au partenariat avec la Filoche, qui met un rack à disposition dans son entrée. Les gens peuvent y déposer les livres qu'ils nous donnent. Tous les 15 jours, il est plein, et la Filoche nous appelle. Emmaüs aussi nous donne des livres jeunesse. » Ensuite, c'est l'étape du tri, un gros travail effectué par l'équipe pour s'assurer que tout ce qui est vendu est impeccable.

Passer devant la boutique vous donne une irrésistible envie d'y entrer. Elle sera ouverte les mercredis et samedis après-midi de 14 h 30 à

17 h 30. « Nous voulons toucher les familles, les gens qui bossent, le tout public. Nous souhaitons vraiment l'inscrire comme un nouveau commerce dans la ville. »

Que trouver sur les rayons ?

Livres de poche et livres jeunesse à 1 € ; livres reliés, livres Fantasy, mangas à 2 € ; BD à 3 €. Et aussi de beaux livres, des comics anciens, et tout un rayon sur la Lorraine ! ■



« Vous êtes tous formidables parce que vous avez tous participé d'une manière ou d'une autre. Avec la force qu'on a, on peut se lancer dans un projet comme ça », dit la secrétaire générale (1er rang à gauche) aux bénévoles, qui ont collectivement réussi ce pari.



Opération plantation d'arbres pour verdier la commune

La municipalité, soucieuse d'améliorer le cadre de vie des habitants, de renforcer l'attractivité de la ville, mais aussi de l'enrichir d'un point de vue écologique, a opté pour une politique volontariste de plantation d'arbres. Ce projet doit réduire l'aspect minéral de la commune, notamment aux entrées de ville.

Depuis le début de l'année, plus d'une quarantaine de sujets ont été mis en place. Un petit verger a été créé à l'entrée de la mine du Val de Fer, avec des mirabelliers, cerisiers, poiriers, pommiers et noyer, parfaitement adaptés au climat local. Rue Jean-Jaurès, il a fallu également remplacer des arbres malades par d'autres mieux adaptés au réchauffement et à leur situation urbaine.

En ville, les arbres jouent un rôle important dans la qualité de vie des habitants. « Ce sont de puissants régulateurs du climat citadin par l'ombrage qu'ils apportent et le phénomène d'évapotranspiration (= transpiration des plantes N.D.L.R.). Celui-

ci permet de libérer des molécules d'eau dans l'atmosphère et ainsi de rafraîchir les lieux », précise Etienne Thill, conseiller municipal délégué à l'environnement. « Les arbres interviennent aussi dans la capacité de stockage du carbone, dans l'infiltration des eaux pluviales, dans la captation de certains polluants. Ils atténuent l'impact du volume de gaz à effet de serre néfaste à la santé des citoyens. Enfin, l'alignement d'arbres le long d'une voirie provoque un effet visuel de rétrécissement de la chaussée, ce qui amène inconsciemment l'automobiliste à ralentir sa vitesse. »

La saison des plantations d'arbre a pris fin. Le service environnement

procède maintenant à la mise en place du fleurissement printanier, un sourire sur la ville et sur ses habitants. ■



Le maire a supervisé la plantation des derniers arbres, rue Jean-Jaurès, aux côtés de l'équipe technique du service environnement.





Les taux d'imposition en baisse

Les conseillers se sont réunis pour débattre sur les comptes 2023.

- ▶ Le budget a été voté à l'unanimité.
- ▶ Taux d'imposition 2024 encore en baisse, comme en 2023.
- ▶ Subventions : foyer rural 600 €, association des jeunes sapeurs-pompiers 100 €, association du Béliet Meulson 11 500 €, Restos du cœur 100 €.
- ▶ Acceptation du PLUi.
- ▶ Agence postale communale : renouvellement de la convention de partenariat pour une durée de 9 ans. ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON–MARON

Les taux d'imposition ont été fixés

- Constitution de la commission d'appel d'offres : titulaires : Michel Vinck, Pascal Audureau, Vincent Thiriart ; suppléants : Mathieu Boulanger, Christiane Jeandel, David Lepitre.
- Tableau des effectifs, confirmation des emplois suivants : secrétaire générale de mairie, temps complet ; agent technique communal, temps complet ; agent d'accueil à 17 h 30 par semaine ; agent d'accueil de

l'agence postale 15 h par semaine ; agent d'entretien des locaux 9 h par semaine ; agent technique communal (emploi non pourvu).

- ACCA de Maron : renouvellement du bail de chasse et validation de la nouvelle convention. Le bureau de l'ACCA souhaite une baisse de loyer annuel du droit de chasse, actuellement fixé à 3 500 €, ce qui fait un coût de 12 €/ha.

Le conseil municipal manque de renseignements pour prendre une décision et a décidé de reporter cette délibération à une date ultérieure.

- Taux d'imposition 2024 : taxes foncières sur les propriétés bâties : 35,80 % ; taxes foncières sur les propriétés non bâties : 37,24 % ; taxe d'habitation : 16,08 % . ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—CHAVIGNY

Les taux des taxes locales ont été votés

Le conseil municipal s'est réuni pour prendre des décisions :

► Subventions aux associations : 15 bénéficiaires, dont les plus importantes à la coopérative scolaire des deux écoles (2 970 + 798 + 3 154 €), comité des œuvres sociales du personnel (5 900 €), foyer rural (1 500 €), comité des fêtes (2 500 €), CCAS (8 000 €).

Pour rappel, versement annuel d'une subvention de 103 800 € à la MJC des Castors.

► Travaux d'exploitation en forêt communale : le conseil municipal autorise la signature entre la commune, l'ONF et la SARL Marchal David.

► Vote des taux d'imposition : le conseil municipal fixe les taux comme suit 32,49 % (taxe foncière sur les propriétés bâties) ; 39 % (sur les propriétés non bâties) ; et 12,55 % (taxe d'habitation).

► Castors - plan de division et déclassement : le conseil municipal dé-

cide de céder les parcelles cadastrées AD-1373 pour 26 m² , et AD-1374 pour 22 m² aux consorts Friry/Mokarian.

► Remboursement de travaux : il est décidé de facturer aux consorts Scheider et Obert le montant des heures de travail du personnel technique communal.

► Plan Local d'Urbanisme Intercommunal Moselle et Madon : il est validé. ■



Meurthe-et-Moselle. 150 ans de la mine du Val-de-Fer : ancien mineur de fer, Gilbert Parmentier raconte ces années qu'il a tant aimées

A 90 ans, celui qu'on surnomme affectueusement « Patate » est l'un des derniers mineurs du Val-de-Fer encore en vie. Il reste intarissable sur ce métier qu'il a tant aimé et dont il est si fier. Et lorsqu'il évoque les copains, la grande famille de la mine... L'émotion est toujours présente.



Gilbert Parmentier, bientôt 90 ans, ressent toujours une certaine émotion lorsqu'il rentre dans la mine de Neuves-Maisons. Photo Alexandre Marchi - Gilbert Parmentier, bientôt 90 ans, ressent toujours une certaine émotion lorsqu'il rentre dans la mine de Neuves-Maisons. Photo Alexandre Marchi

La voix est à peine éraillée. Sa mémoire ? Intacte. La mine ? Sa passion. Sa fierté. Alors qu'il file sur ses 90 ans, Gilbert Parmentier prend le temps de raconter cette épopée qu'il a vécue quasiment jusqu'à la fin de l'exploitation du Val de Fer.

Mineur dans l'âme, il a vécu, dès son plus jeune âge, au rythme des mineurs de fer. « Mon père était mineur à Neuves-Maisons, ainsi que mon frère qui a 19 ans de mine à son actif », cadre le presque nonagénaire.

Mais pourquoi avoir suivi les traces du paternel, François ? « J'adorais ça, tout simplement ! J'ai fait une école professionnelle et mon père est tombé malade. J'avais 18 ans, j'ai senti qu'il avait besoin de moi financièrement comme pour le reste. J'ai décidé, un peu contre son avis, d'aller à la mine », poursuit celui qui est affectueusement surnommé Patate. « Nous étions onze enfants, huit sont toujours de ce monde, six ont plus de 80 ans ! Ma mère s'est toujours occupée de nous, elle était incroyable. Avec mon père, je ne les ai jamais entendus se rouspéter, pleurer. C'était le grand amour, vraiment ! Ils ont été amoureux toute leur vie. » La maman, Cécile, était l'ange gardien de cette grande famille.

Premier jour difficile

Gilbert n'a jamais regretté son choix. Même si sa première journée a été particulièrement rude. « C'était en 1953. J'avais fait six mois au jour et là, on me demande d'aller au fond pour un élargissement de galerie. Au premier coup de

mine, un poste de 3 000 volts explose ! Toute l'électricité était coupée. On m'a alors demandé de remonter pour aller chercher un ingénieur... Il y avait trois kilomètres de galeries à remonter à pied et que je ne connaissais pas ! L'enfer ! »

Malgré tout, Patate ne désarme pas. Il sera mineur. « J'ai tellement adoré ça. Mes collègues, c'était mes copains, on était une grande famille, solidaire. Parfois il y avait des petites vacheries amicales pour la blague. Tout le monde était heureux et fier de faire ce métier. »

« J'adorais ça, tout simplement ! Tout le monde était heureux et fier de faire ce métier »

Un métier rude, éprouvant et dangereux. Le Néodomien en a fait les frais. Il a bien cru que sa dernière heure était venue. « On faisait une manœuvre avec une machine. J'ai sauté de cette dernière pour voir si un autre engin n'arrivait pas en face. Mais le rail a ramené la machine vers moi, je me suis retrouvé coincé entre elle et la paroi murale... Dans un espace de 17 cm... J'ai demandé au copain de m'achever, de ne pas me laisser comme ça... » Alors que l'engin est sorti de ses rails pour le dégager de l'endroit, l'air revient petit à petit dans les poumons de Gilbert. Comme une renaissance. Bilan : le bassin explosé et les deux clavicules fracturées.

« J'ai demandé au copain de m'achever, de ne pas me laisser comme ça... »

Là aussi, pas de quoi entamer son ardeur. Ni même sa détermination et sa résilience. Le mineur restera allongé... Un peu plus de deux mois, pas plus ! « Le docteur Martin s'est occupé de moi. J'étais allongé chez moi, une jambe en dehors du lit et les bras dans des gouttières. Je n'ai pas été opéré. Le médecin m'avait dit, on envisagera ta reprise lorsque tu pourras venir me voir à vélo... »

Au bout de deux mois et demi, Gilbert enfourche son cycle et se rend au cabinet médical. « C'était un 15 août... Le docteur Martin s'est mis en rapport avec mes patrons pour qu'ils me trouvent un poste adapté à mon handicap de 30 %. Je ne voulais pas, il a insisté ! »

« Le dernier jour, j'ai pleuré ! »

Il est alors affecté à la conduite d'un trolley, tirant des wagons à vide et à charge pour transférer le minerai.

Il en sera ainsi jusqu'en 1966. Année où Gilbert quittera la mine. Définitivement. Après treize ans et demi de bons et loyaux services. Son exploitation cessant. Son dernier jour ? « J'ai pleuré », se souvient-il alors que ses yeux s'embuent et rougissent... « Le 6 janvier 1966, on nous a dit que trente licenciements seraient sûrement nécessaires... Le 6 avril, nous recevions nos recommandés... J'avais à peine plus de 30 ans... Au début, ils avaient dit que ce serait les célibataires qui seraient concernés. Je m'occupais des enfants d'un copain mort dans la mine, ils n'en ont pas tenu compte », ressasse Gilbert Parmentier.

Reconversion

Ce dernier finira sa carrière professionnelle dans l'administration. « J'ai été réformé du service militaire à cause de mon accident et donc de mon handicap. Sauf qu'à l'époque, sans le service on ne pouvait pas intégrer la fonction publique. L'inspecteur de la Poste n'a pas toléré ça, j'ai pu être nommé. J'ai fini chef d'équipe au garage, à Nancy, puis vigile à la grande Poste », ponctue celui qui a gardé, chez lui, un morceau de minerai de fer.

« C'est la seule chose que j'ai de la mine, il est dans mon entrée. C'était le jour de mon licenciement. Ce jour-là, j'avais surtout envie de tout foutre en l'air ! »

Mais Gilbert Parmentier reste un mineur de fer. Pour la vie.

Clip de la visite de la mine

par Yannick Vernini





MEURTHE-ET-MOSELLE

Préserver et valoriser cette épopée minière unique

À la différence de nombreux autres sites industriels, la mine de fer de Neuves-Maisons fait partie du paysage. Surtout, elle est le témoin de cet incroyable passé ayant fait de ce territoire la capitale nationale du minerai de fer.

Cela a été possible grâce au dynamisme et au travail de la très active Agence du patrimoine culturel industriel (APCI), dirigée par Vincent Ferry. « La mine a ouvert le 23 avril 1874 et a été définitivement fermée à Noël 1968. Les sociétés minières avaient l'obligation de restituer les terrains de la concession dans leur état initial. Les galeries ont été fermées, comblées avec de la terre et les ateliers ont été démontés. Les sociétés n'en avaient rien à faire, elles voulaient que cela aille vite et que ce soit simple pour passer à autre chose... Sans se soucier du reste. Quant au

Zublin, il était compliqué à démonter. » En 1972, le Val-de-Fer était restitué à Neuves-Maisons.

Cet accumulateur à minerai allait donc rester. Et devenir, en quelque sorte, le phare du Val-de-Fer. Il a d'ailleurs été rénové en 2022 mais ne sera, hélas, pas ouvert au public pour les 150 ans du site. Dommage. Quoi qu'il en soit, le travail de mémoire collective a pris forme grâce à l'implication d'une trentaine de bénévoles. Mais au départ, cette rétrocession pouvait avoir des airs de cadeau empoisonné. « Le terrain n'est pas constructible puisqu'il a été bougé pendant un siècle ! »

« La mine a ouvert le 23 avril 1874 et a été définitivement fermée à Noël 1968 »

Puis le pragmatisme a fait sa part du travail avec la récupération des eaux

d'exhaure. « Elle représente jusqu'à 40 % des besoins en eau de la communauté de communes. Tout a été dépollué par les bénévoles. L'eau chemine sur douze kilomètres pour achever sa course au Fond de Monvaux, le point le plus bas. »

D'une certaine façon, le Val-de-Fer fait toujours partie du quotidien des habitants du territoire ! ■



Grâce au travail des bénévoles de l'APCI, le Val-de-Fer a été préservé, valorisé et se visite. Photo Alexandre Marchi

par Y. v.





D'hier à aujourd'hui, le Val-de-Fer en quelques chiffres

La mine de Neuves-Maisons a connu une importante activité.

« Entre **500** et **600** mineurs et au total, **750** personnes ont travaillé sur le site », se souvient Gilbert Parmentier.

Le Val-de-Fer était la plus grande exploitation de Meurthe-et-Moselle, devant celle du Pays Haut. La mine que l'on peut visiter fournissait, à plein régime, **8 %** du fer français.

« Les galeries de Ludres et Messein représentaient près d'un quart du fer français. C'est là qu'a été extrait le minerai de fer ayant servi à la Tour Eiffel. Gustave Eiffel voulait du fer de qualité et en quantité. Il lui fallait de la souplesse vu sa hauteur, pour éviter que toute casse. Chaque jour, son oscillation la fait bouger de **20 cm** », ajoute Vincent Ferry. « Le côté droit, avec Pont-Saint-Vincent, Sexey, Marbache, Liverdun ou encore Frouard, c'était près des trois quarts

du fer français qui venait de la mine, en **1891**. »

De son côté, l'APCI, c'est **35** bénévoles, dont **20** venant au moins une fois par semaine. En **2023**, **9 500** visiteurs ont été accueillis en visites guidées, soit **900** à **950** groupes. Si l'on ajoute les temps forts organisés sur le site, sa fréquentation grimpe à **12 000** visiteurs. ■

par Y. v.



Social : le CCAS en action sur plusieurs fronts

L'équipe du CCAS (Centre communal d'action sociale) s'est activée à la préparation des tables qui allaient accueillir les séniors du village invités par la municipalité à un repas le dimanche midi. « Le CCIAS, de la communauté de communes, en résumé, a la charge de la politique d'aide sociale à l'échelle de l'intercommunalité, mais le CCAS du village est toujours présent malgré sa dissolution il y a quelque temps, et qui est maintenant englobé dans le budget communal » explique Jean-Luc Fontaine, maire.

Ses membres composés de 5 élus et 5 personnes extérieures au conseil, ont la charge d'être attentifs aux personnes du village qui les sollicitent pour une aide ponctuelle et d'organiser des animations au service des séniors et plus largement de tous les habitants.

Les plans canicule et inondation font aussi partie de leur compétence. Le repas des Anciens, une fois par an, est attendu et apprécié car il permet aux personnes âgées de se rencontrer et de partager entre eux les nouvelles et les souvenirs. Pour cette occasion

des bouquets de fleurs, dans des vases en bois fabriqués par Denis Lallemant, ornaient les tables, quant au menu, il était préparé par le restaurant Les Ch'tis Lorrains. ■



En pleine préparation du repas des anciens.



Neuves-Maisons d’hier à aujourd’hui : un film immersif fait de témoignages

Réalisé avec passion par Lino Buttice, un film intitulé « Neuves-Maisons d’hier à aujourd’hui », a été projeté dernièrement, une plongée dans le passé où les spectateurs venus nombreux ont pu retrouver des témoignages sincères et profonds de personnes qui ont désormais disparu.

Ce dimanche de mars restera gravé dans la mémoire de ces habitants de Neuves-Maisons qui ont pu assister à la projection très attendue du film « Neuves-Maisons d’hier à aujourd’hui », dans la salle paroissiale de la ville. Une affluence record a obligé les organisateurs à programmer trois séances pour répondre à la demande.

Réalisé avec passion par Lino Buttice, ce film unique en son genre offre un voyage à travers le temps. On y retrouve les témoignages sincères et profonds de personnes qui ont désormais disparu. Leur voix résonne avec une puissance accrue au travers des décennies. Musicien reconnu, le réalisateur a composé lui-même la musique du film. Il a créé des effets spéciaux surprenants qui ont donné vie à d’anciennes cartes postales et transporté le public dans de lointaines années.

À la fin de chaque projection, des personnalités locales ont pris la parole. Le député Dominique Potier a rendu hommage à la défunte Bernadette Bour, bénévole incontournable de Neuves-Maisons, soulignant sa générosité et l’authenticité de son témoignage. Audrey Bardot, conseillère départementale, assure que la projection lui en a appris beaucoup sur le passé de la région, tandis que Jean-Paul Vinchelin, l’un des témoins du film, a salué le travail de mémoire accompli.

Précieux héritage

A la fin des projections, Lino Buttice a annoncé le lancement d’un deuxième film. Ce volet explorera la vie dans les cités et le quotidien des commerçants et travailleurs après leurs heures de labeur. De nombreux spectateurs se sont spontanément proposés pour contribuer à ce futur

projet, offrant aux réalisateurs une mine précieuse de témoignages et d’histoires vécues.

Le film « Neuves-Maisons d’hier à aujourd’hui », en documentant ainsi l’histoire locale, insuffle un sentiment de fierté et d’appartenance à la communauté néodomienne, et contribue à préserver le précieux héritage de Neuves-Maisons pour les générations à venir. ■



Lino Buttice, le réalisateur du film, est le dépositaire de nombreux témoignages et anecdotes, qu’il a livrés au public conquis, à travers son film « Neuves-Maisons d’hier à aujourd’hui ».



DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-CHALIGNY

Baisse des taux communaux et vote du budget primitif

Le dernier conseil municipal a permis le vote du budget. Les taux communaux sont en baisse de 1 %. Mais comme l'État relève les bases d'imposition, les habitants verront malgré tout une augmentation de leurs impôts locaux.

Le dernier conseil municipal a mobilisé l'attention des élus pendant plus de 2 heures 30 : ils ont voté le budget 2024 (unanimité moins les 5 abstentions des élus de l'opposition) et les taux des 3 taxes locales (unanimité).

Les comptes administratif (celui de la mairie) et de gestion (celui du percepteur) font état d'un résultat 2023 de +283 160 €. Jérémy Houssay (opposition) stigmatise une nouvelle fois la majorité : le résultat est plus faible que ceux du précédent mandat, permettra-t-il de financer le grand projet de la nouvelle école ?

Budget prévisionnel 2024. Le budget prévisionnel 2024 s'équilibre à 2 032 865 € en fonctionnement et à 1 341 257 € en investissement, chiffres à peu près stables par rapport au budget 2023.

En fonctionnement, une baisse des dépenses en énergie est prévue grâce à la rénovation de l'éclairage public et aux investissements thermiques dans les bâtiments publics. Mais une baisse des dotations de l'État et des subventions est probable et a été an-

ticipée. Du coup la mairie se fixe la règle d'un contrôle quotidien des dépenses de la commune.

En investissement, de nombreux projets sont à poursuivre en 2024 (sécurisation de la grand-rue), ou à finaliser (achat des terrains Moine et Massa, réfection du monument aux morts, restauration de l'orgue, parking ruelle Goutte). De nouveaux projets sont au programme (cf. encadré).

Taxes. Après un débat fructueux, les élus baissent de 1 % le taux communal de la taxe sur le foncier bâti, et les deux autres de façon proportionnelle. Une demande de la communauté de communes (CCMM) qui elle, relèvera le sien de 1 %. Pour compenser cette perte de recettes pour la commune, la CCMM, dans le cadre de son pacte fiscal, subventionnera à hauteur de 60 000 € certaines dépenses d'ordre environnemental ou patrimonial. Elle supprime également le versement annuel de 12 000 € que Chaligny lui doit au titre du Fonds de Péréquation Intercommunal de Compensation.

Mais comme l'État relève les bases d'imposition, les habitants verront malgré tout une augmentation de leurs impôts locaux.

Les nouveaux projets prévus en 2024

Sont votés l'installation de sanitaires et d'un local de restauration au local technique communal, rénovation du terrain de pétanque, sécurisation de la route de Maron et de la rue du Val Fleurion, acquisition de la chapelle Notre-Dame-du-Fer, rénovation énergétique d'appartements communaux et de la mairie, ou encore la réfection de la chaussée du chemin du stade. ■



Très concentrés, le maire André Bagard et les conseillers municipaux se sont penchés sur la présentation des comptes 2023 et du budget 2024, à l'occasion du dernier conseil municipal.



Les nouveaux projets prévus en 2024

Sont votés l'installation de sanitaires et d'un local de restauration au local technique communal, rénovation du terrain de pétanque, sécurisation de la route de Maron et de la rue du Val Fleurion, acquisition de la chapelle Notre-Dame-du-Fer, rénovation énergétique d'appartements communaux et de la mairie, ou encore la réfection de la chaussée du chemin du stade.





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON-FLAVIGNY-SUR-MOSELLE

Le conseil municipal vote une baisse des taxes communales

L'heure était aux nouvelles délibérations lors du dernier conseil municipal.

Affouages. Le conseil a désigné trois garants pour les affouages : Mrs Georgel, Romaric et Zambeau.

Don et vente. Le Conseil a accepté un don de matériels professionnels, four, piano de cuisson, table en inox d'une valeur de 5 000 euros. Il remercie l'administré pour ce geste. L'ancien piano a été vendu 400 euros.

Indemnités. Modification de la délibération de mise en place du Rifseep. Ce dernier est découpé en 2 parties : l'indemnité de fonction et le complé-

ment indemnitaire annuel des agents. Cette modification permet de rehausser les plafonds des adjoints administratifs, techniques et ceux des agents spécialisés des écoles maternelles, de 20 % à 30 %.

Subventions. Des subventions ont été distribuées aux associations. Anciens Combattants 600 € ; Flav'bike, 300 € ; Créa passion 500 € ; ARPA, 1 500 € ; Amis de l'orgue 150 € ; S/Français, 200 € ; Flav'danse, 500 € ; ASF Badminton, 500 € ; ASF Tennis de table, 150 € ; Traits vivants, 500 € ; Hand, 4 500 € ; FCRFMM, 800 € ; Loisir et culture, 500 € ; Vol libre, 100 € ; Familles rurales, 2 000 € et l'atelier 300 €.

Compte et budget. Le compte de gestion et le budget général et budget annexe ont été votés. Anne Rozaire est élue présidente de séance pour le vote du compte administratif

Impôts locaux. A noter, une baisse de 0,5 % a été votée. Taxe foncière (propriétés bâties) 33,70 % ; taxe foncière (non-bâties) 34,73 % ; taxe d'habitation : 12,07 %.

Divers. Le prix du m² du quartier des jardins du Presbytère a été fixé à 199 €. ■



Conseil municipal : les taux d'imposition restent inchangés

Les économies, la gestion rigoureuse et l'anticipation de l'inflation ont permis au conseil municipal de statuer sur l'évolution des taux des taxes directes locales. Ceux-ci seront inchangés cette année.

Jessica Nicolau, première adjointe, a présidé le conseil municipal.

Une grande partie de la séance était consacrée aux finances. Ainsi, les comptes administratifs 2023 et le compte de gestion 2023 sont à l'équilibre et affichent un autofinancement positif. L'affectation des résultats de l'année 2023 est donc approuvée au budget 2024.

Le budget primitif 2024 affiche en dépenses et en recettes en section investissement 3 674 784,70 € et en dépenses et recettes en section fonctionnement 8 562 200 €.

À noter qu'il n'y aura pas de baisses sur le volume des subventions allouées aux associations et qu'une économie de 400 000 € réalisée sur le fonctionnement sera reversée à l'investissement.

Les économies, la gestion rigoureuse et l'anticipation de l'inflation ont

permis de statuer sur l'évolution des taux des taxes directes locales. Ainsi les taux restent inchangés pour cette année. Ils seront de 23,38 % pour la taxe foncière bâtie, 27,13 % pour le non bâti et 12,17 % pour la taxe d'habitation.

L'ancien siège de la com'com déclassé

► La convention avec le collège Jacques-Callot sera prolongée, tenant compte d'une augmentation du prix facturé à la commune, pour que les élèves de François-Villon déjeunent au collège.

► La désaffectation et le déclassement de l'ancien siège de la communauté de communes ont été votés. Pour le moment, aucun projet sur l'utilisation des locaux n'est à l'étude.

Toutes les délibérations sont approuvées à l'unanimité.

Fermeture de l'école de la Plaine

En dernière délibération, une motion a été votée et sera envoyée au recteur. Elle concerne la fermeture de l'école de la Plaine. Afin de garantir des conditions d'éducation de qualité pour les élèves de la commune, la classe de la Plaine sera redirigée dans les autres écoles. À noter que la municipalité s'y est opposée et avait réussi à maintenir pendant quatre années la classe de cette école.

Mais avec la perte d'un enseignant, l'Éducation nationale a rendu sa décision de fermeture dès la prochaine rentrée. ■



Photo d'illustration Alexandre Marchi





Le choix du nom de l'esplanade a été révélé

Lors du conseil municipal de Richardménil, le maire a révélé le nom qui sera attribué à l'esplanade lors de son inauguration. Ce choix, Julie Victoire Daubié, avait fait l'objet d'un sondage auprès de la population. Parmi différentes propositions, le nom de Julie Victoire Daubié (1824-1874) a été retenu car elle correspond au symbole recherché.

Lorraine (née dans les Vosges en 1824), militante des droits de la femme, elle s'est battue pour que les femmes aient le droit aux études supérieures, le droit de vote, le droit à la formation professionnelle. Elle est

connue également pour avoir été la première femme bachelière, la première licenciée ès lettres. Actuellement, 23 écoles portent son nom. Il y aura désormais une place publique en plus.

À noter un point qui a fait unanimement l'objet d'un rejet du conseil : la rétrocession forcée de la borne de recharge électrique. Financée par la commune, elle est censée être rétrocédée à la communauté de communes Moselle et Madon.

A minima, le conseil municipal demande une contrepartie, voire le

remboursement de l'investissement réalisé. Il a ensuite déroulé l'ordre du jour pour débattre et soumettre à approbation un certain nombre de points habituels : développement de la convention mobile (certaines zones sont encore mal couvertes), servitude de passage pour le réseau, comptes de gestion 2023 et budget 2024, subventions aux associations (23 associations, sur 28, ont demandé à être dotées de subventions), adhésion à l'Agence France locale.

Tous ces points ont été approuvés par le conseil municipal. ■





Subventions, budget primitif et PLUi au conseil municipal

Le conseil municipal s'est réuni pour discuter des subventions d'un montant total de 4 000,00 € et du budget primitif 2024 : Fonctionnement (recettes 803 809,17 €, dépenses 530 465,73 €); Investissement (recettes 471 518,05 €, dépenses 471 518,05 €) avec pour rappel, les restes à réaliser de l'exercice 2023 (recettes 133 100,90 € et dépenses 228 340,00 €). Après explications et lecture, ils furent votés à l'unanimité ainsi que l'ajustement du taux de subvention permettant de réaliser la totalité des six lignes de travaux forestiers vu au CM du 20 février 2024.

Réserves autour du PLUi

La synthèse du 19 mars 2024 de la CCMM sur le Plan d'Urbanisation Intercommunal (PLUi) fut lue par Jean-Marc Dupon et suscita de nombreuses réactions. Après délibération, le conseil émet un avis favorable avec les réserves suivantes : objectifs insuffisamment ambitieux, évolution de l'attractivité économique du secteur sous-évaluée et réserves sur les critères de la répartition des communes dans l'armature territoriale (pour : 9, abstentions : 2).

Répartition des subventions

Union Familiale (200 €), Cœur et Entretien Physique Adapté (100 €), Union Sportive Viterne Madon (500 €), La Fontaine (1 700 €), Amicale des Pompiers de Viterne (200 €), Amis Patrimoine Moselle et Madon (350 €), Reg'Arts (500 €), Divers 450 €. Le CCAS reçoit une aide d'un montant de 2 500 € et le compte du groupe scolaire est de 2 500 € (sorties animations) et de 644 € (école de voile). ■





DU SAINTOIS À MOSELLE ET MADON—XEUILLEY

Comptes votés à l'unanimité

Le conseil réuni autour du maire, mercredi 12 avril, a examiné les comptes administratifs et de gestion de l'année 2023. Présentés par Lionel Dondin, ils affichent un excédent de 160 337.20€ en fonctionnement et un déficit de 27 676€ en investissement. Approuvés par le conseil.

Vote des taux des contributions directes : taxe d'habitation pour les résidences secondaires, 10,21 %, taxe foncière du bâti, 24,97 %, taxe foncière non bâti, 41,06 %. Les taux ont été baissés d'un point conformément au pacte fiscal passé avec la CCMM, qui a augmenté d'un point les siennes en compensation de la prise en charge de certaines compétences jusqu'alors à la charge de la commune. Vote du budget primitif 2024 : en fonctionnement 812 599.41€ et en

investissement 1 017 152.79€.

Le CCAS a été dissous le 31 décembre 2023, le résultat de clôture de ses comptes, soit 6 357.32€ sera intégré dans le budget principal.

- ▶ Travaux appartements seniors : une pénalité d'un montant de 20 165€ est appliquée à l'entreprise WIG France pour cause de retard dans la réalisation des travaux.
- ▶ Forêt communale : modification des coupes de bois afin de délivrer des coupes aux affouagistes. La taxe d'affouage est de 10€ le stère.
- ▶ Création d'un poste à l'agence postale et nouvelle convention de partenariat signée avec la Poste.

- ▶ Procédure de biens sans maître : ajout de la parcelle AC 93 jouxtant la parcelle AC 94 et qui avait été omise lors de l'attribution à la commune de cette dernière. Ces biens font partie d'une succession ouverte depuis plus de 30 ans pour laquelle aucun successeur ne s'est présenté.
- ▶ Dissolution anticipée de la GPL (Société Publique Locale).
- ▶ PLUI : le conseil émet un avis favorable sur les principes fondateurs du PLUI.
- ▶ Motion relative à la fermeture d'une classe. Les élus refusent la décision de fermer une classe à la prochaine rentrée scolaire. ■



La Croix Blanche, association active et solidaire en assemblée

Les secouristes de l'association la Croix Blanche ont tenu récemment leur assemblée générale à l'Espace Ariane. Fortement motivés, tous les bénévoles y étaient présents, ainsi que Martine Graff, représentante de la mairie.

Sous la présidence de Lucas Bernel, l'assemblée générale a permis de mettre en valeur les activités des bénévoles durant l'année 2023. Les chiffres sont éloquents : une cinquantaine de postes de secours établis, une cinquantaine de formations au secourisme tous niveaux confondus, pour un total de plus de 600 stagiaires formés !

Sur le plan des finances, l'association

a tenu à remercier la communauté de communes et son président, Filipe Pinho, pour son soutien fidèle depuis de nombreuses années ainsi que pour la mise à disposition récente d'un hangar neuf. Il servira de base logistique pour les activités de la Croix Blanche au sein du nouveau siège communautaire. L'association a également adressé une demande de subvention à la mairie de Neuves-Maisons, en participation au financement de la nouvelle ambulance que l'association compte acquérir au courant de l'année 2024.

A l'occasion de l'assemblée, plusieurs diplômes de secourisme ont été délivrés, notamment à Lou Romary, Elouane Berour et Antonin Ro-

bert, et deux distinctions ont été remises à de fidèles bénévoles : Pascal Sellier et Sandrine Maugué pour 15 années de bénévolat.

Un bon repas a clos la réunion dans la bonne humeur. ■



Tous les secouristes de la Croix Blanche sont venus pour l'assemblée générale de leur association, conduite par leur président, Lucas Bernel (au centre de la table).

